

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2017-027

Le Conseil d'administration s'est réuni le 30 mai 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 19 mai 2017 ;

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour : 1ère Partie – P6**

**Exposé de la décision :**

Le Conseil d'administration examine une convention particulière de mixité qui a pour objet de fixer le cadre général des relations entre l'INSERM et l'Université afin d'assurer le développement scientifique des unités mixtes de recherche et unités mixtes de service communes Inserm – Université Paris Descartes.

Cette convention concerne vingt unités mixtes de recherche dont 7 en Délégation Globale de Gestion (DGG) et deux unités mixtes de service.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve cette délibération.**

<p><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b> <b>Quorum : 18</b> <b>Nombre de membres participant à la délibération : 26</b> Abstentions : 0 <b>Votes exprimés :</b> Contre : 0 Pour : 26</p>
---

Fait à Paris, le **26 JUIN 2017**

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **28 JUIN 2017**  
Transmis au Recteur le :

**28 JUIN 2017**